Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charpentier, veuillez visiter :
bpcharpentier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARPENTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Mise en œuvre sur chantier

Session 2010 • Code sujet : **E.4** • Durée : **35 minutes** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Compte rendu écrit d'activités professionnelles** (4 questions) — **Page 3**

2. **Exposé du compte rendu et entretien avec le jury** (2 questions) — **Page 5**

3. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 7**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U41 - Mise en œuvre sur chantier/2010/BP Charpentier - U41 - Mise en œuvre sur chantier - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

1. Compte rendu écrit d’activités professionnelles

Le candidat prépare un dossier de 30 pages maximum consacré à l’organisation et à la mise en œuvre de chantiers de charpente, pour des ouvrages neufs ou réhabilités. Il présente l’entreprise, décrit dix activités réalisées, analyse deux de ces activités et fournit des annexes qui les documentent.

Présentation de l’entreprise

Question 1. Présenter succinctement l’entreprise en précisant son statut juridique, sa situation et son environnement, la nature de ses activités, son organisation, le positionnement du candidat, les moyens humains et matériels ainsi que ses éventuelles spécificités.

Présente les éléments prévus par le sujet : statut juridique, situation et environnement de l’entreprise, nature de ses activités, organisation simplifiée situant le candidat, moyens humains et matériels, spécificités éventuelles. Reste factuel et relie le rôle du candidat aux activités décrites ensuite. Cette partie est limitée à deux pages maximum.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Présentation factuelle de l’entreprise et du positionnement du candidat, en deux pages maximum.

Description des activités professionnelles

Question 2. Décrire dix situations professionnelles réellement effectuées en entreprise. Selon les activités, préciser la situation de chantier, l’ouvrage réalisé, les matériaux utilisés, les tâches effectuées, les moyens humains et matériels, les difficultés rencontrées et le bilan personnel de l’expérience.

Décris dix situations professionnelles réellement effectuées en entreprise et en lien avec le référentiel. Pour chacune, présente selon le cas le chantier, l’ouvrage, les matériaux, les tâches, les moyens humains et matériels, les difficultés rencontrées et ton bilan personnel. Distingue clairement tes propres interventions de celles de l’équipe. La description des dix activités est limitée à dix pages au total.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Dix activités réelles et concises, décrites en dix pages maximum.

Analyse approfondie de deux activités

Question 3. Analyser deux des dix activités décrites en précisant leurs conditions de réalisation et leur niveau de complexité, les solutions techniques et les moyens retenus, l’organisation et la gestion du travail d’une petite équipe, l’implication et l’autonomie du candidat, la prévention des risques professionnels et le bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

Choisis deux des dix activités et analyse chacune en précisant les conditions de réalisation, la complexité, les solutions techniques et les moyens retenus. Décris l’organisation et la gestion du travail d’une petite équipe, ton implication et ton autonomie, ainsi que la prévention des risques mise en œuvre.

- Étaye l’analyse avec des éléments réels : modes opératoires, planning, tâches, matériaux et temps passés.
- Présente un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

Cette partie est limitée à douze pages au total, soit environ six pages par activité.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Deux analyses approfondies, couvrant les critères demandés, en douze pages maximum.

Annexes et qualité du dossier

Question 4. Joindre des annexes cohérentes avec les deux activités analysées, par exemple des plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantations ou fiches techniques. Respecter la structure et la limite globale du dossier, et soigner sa présentation, sa mise en forme et l’expression écrite.

Ajoute des annexes liées aux deux activités analysées : plans, coupes, dessins de détail, croquis, implantations ou fiches techniques utiles pour justifier les réalisations et en restituer le contexte. La partie annexes est limitée à six pages. Le dossier comprend une page de garde, un sommaire et les quatre parties prescrites, pour trente pages maximum au total. Soigne la lisibilité, la mise en forme, la structure, la syntaxe et l’orthographe.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Annexes pertinentes et dossier structuré, soigné et limité à trente pages au total.

2. Exposé du compte rendu et entretien avec le jury

Le candidat présente son compte rendu pendant 15 minutes, puis échange avec le jury pendant 20 minutes. L'évaluation porte notamment sur la clarté de l'exposé, l'analyse technique des activités, la justification des choix et des méthodes, les réponses aux questions et l'utilisation des supports.

Exposé

Question 1. Présenter le compte rendu en exposant les activités professionnelles et en approfondissant les deux activités retenues : leur contexte, leur intérêt et leur complexité, les aspects techniques et pratiques, les solutions et moyens retenus, l'organisation du travail ainsi que les règles de santé et de sécurité appliquées. Utiliser judicieusement le dossier et les supports de présentation.

En 15 minutes, présentez votre compte rendu avec un exposé clair, appuyé sur des supports lisibles et utilisés à bon escient. Consacrez l'essentiel aux deux activités approfondies.

1. Situez chaque chantier et l'ouvrage, puis expliquez l'intérêt de l'activité, sa complexité et votre niveau d'autonomie.
2. Décrivez les choix techniques, les moyens mobilisés et la méthode de réalisation, en précisant votre rôle et l'organisation de l'équipe.
3. Présentez les dispositifs de prévention et les règles de sécurité appliquées, puis concluez par un bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées et les enseignements tirés.

Restez fidèle aux activités réellement effectuées et ne lisez pas votre dossier.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Exposé de 15 minutes structuré autour des deux activités, de leurs choix techniques, de l'organisation, de la sécurité et du bilan.

Entretien

Question 2. Répondre aux questions du jury de façon pertinente et argumentée, en démontrant la maîtrise des méthodes et techniques de chantier, la qualité de l'analyse technique, l'emploi d'un vocabulaire professionnel adapté et la compréhension des choix présentés.

Pendant les 20 minutes d'entretien, écoutez chaque question et répondez précisément, en justifiant vos choix par les contraintes et les objectifs du chantier. Pour analyser une difficulté, exposez le problème, les solutions envisagées, la méthode retenue et le résultat. Distinguez clairement votre contribution de celle de l'équipe.

- Employez le vocabulaire professionnel adapté et expliquez les contrôles techniques ainsi que les mesures de prévention.
- Utilisez un plan, un croquis ou une autre pièce du dossier lorsqu'elle éclaire votre réponse.
- Argumentez sans vous écarter de la question et reconnaissez les limites d'une réponse si nécessaire.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Réponses pertinentes et argumentées, démontrant l’analyse technique, la maîtrise des méthodes et un vocabulaire professionnel adapté.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2010)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve E.4 du BP Charpentier, coefficient 3, dure 35 minutes et évalue un compte rendu d'activités sur la mise en œuvre de chantiers. Le dossier, limité à 30 pages, présente l'entreprise, dix activités professionnelles et l'analyse approfondie de deux d'entre elles, avec annexes. La notation distingue le dossier écrit sur 40 points et l'exposé-entretien sur 60 points.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le dossier de 30 pages maximum comprend une présentation de l'entreprise, dix activités, l'analyse de deux activités et des annexes.
- L'analyse détaille les conditions, la complexité, les solutions techniques, l'organisation, l'autonomie, la prévention des risques et le bilan du chantier.
- Les annexes des deux activités analysées sont limitées à 6 pages et servent à justifier la description et à restituer le contexte.
- L'oral dure 35 minutes : 15 minutes d'exposé et 20 minutes d'entretien avec le jury.

Points de vigilance & attentes du jury

- Choisir dix activités réellement effectuées en entreprise et fournir des informations concrètes sur les chantiers et ouvrages.
- Pour les deux activités analysées, justifier les solutions, les moyens, l'organisation, la sécurité et le bilan.
- Respecter les limites de pages du dossier et des annexes, et vérifier la cohérence des documents joints.
- Structurer l'exposé, respecter sa durée et préparer des réponses argumentées aux questions du jury.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Que doit contenir le compte rendu d'activités ?

Le compte rendu comprend une présentation de l'entreprise, la description de dix activités réellement effectuées, l'analyse approfondie de deux activités et des annexes associées. Le dossier complet ne dépasse pas 30 pages.

Q : Quels éléments développer dans l'analyse des deux activités ?

Précisez les conditions de réalisation, la complexité, les solutions techniques et moyens retenus, l'organisation du travail, votre autonomie et la prévention des risques. Terminez par un bilan quantitatif et qualitatif du chantier.

Q : Comment se répartissent les 35 minutes de l'épreuve ?

Les 35 minutes comprennent un exposé de 15 minutes sur le compte rendu, suivi d'un entretien de 20 minutes avec le jury. Le dossier écrit est évalué séparément, selon sa propre grille sur 40 points.

Q : Quels sont les critères principaux de l'évaluation orale ?

Le jury évalue notamment la structure et la communication, l'analyse et la justification des activités, la maîtrise technique, la pertinence des réponses et l'utilisation des supports. L'exposé-entretien est noté sur 60 points.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharpentier.fr/assets/annales/bp-charpentier/U41 - Mise en œuvre sur chantier/2010/BP Charpentier - U41 - Mise en œuvre sur chantier - Session 2010 - 1-Sujet.pdf

Ressources BP Charpentier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.